
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

Ville de ROYAN

Séance du Mardi 1er Avril 1958

OBJET :
Aérodrome :
subvention

58030

L'an mil neuf centcinquante huit, le premier Avril, à 17 heures le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Seugnet, premier Adjoint au Maire, d'après convocations faites le 27 Mars 1958.

Etaient présents : MM. Seugnet, Castelnaud, Couzinet, Gaussel, Barrot, Counil, Pouget, Brotreau, Barrière, Camblong, Domecq, Etcheber, Bourdeille, Melle Fouché, MM. Rochedereux, Chamboulan, Dufour, Papeau

Représentés : MM. Brusset par M. Castelnaud
Grussenmeyer par Melle Fouché
Guichaoua par M. Papeau

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Camblong ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées (2 voix contre : MM. Papeau Guichaoua)

M. le Président déclare alors la séance ouverte

Le Conseil Municipal

Vu l'exposé du rapporteur

Considérant l'intérêt pour Royan de maintenir ouvertes les installations de l'Aérodrome de Royan et la nécessité d'avoir un mécanicien gardien

décide

- d'attribuer à l'Aéroclub de Royan une subvention de UN MILLION pour lui permettre d'engager pour un an un mécanicien gardien
- que la dépense sera mandatée ch XXXI - Dépenses imprévues du budget.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et en susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 29 avril 1958
Le Sous Préfet
signé: illisible

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 5 mai 1958
Pr le Maire l'Adjoint Délégué



L. SEUGNET

